



## Mémoire

**Position du Centre d'art Orford (CAO) sur le développement projeté dans la zone  
périphérique du parc national du Mont-Orford**

**Déposé par le Centre d'arts Orford**

**Aux Audiencés du BAPE**

**Janvier 2005, ©Centre d'arts Orford**

## Table des matières

<b>1. Qui sommes-nous?</b>	<b>3</b>
Historique	3
Mission	3
Historique de construction	4
En quoi l'ajout de constructions a permis le développement du CAO	4
<b>2. Projet de développement de la station Mont-Orford, un sujet d'intérêt pour le CAO</b>	<b>5</b>
Influence du projet sur le développement du CAO	5
Axe nature-culture	6
Qualité de vie	7
Offre touristique	7
<b>3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu?</b>	<b>8</b>
<b>4. L'option proposée est, pour le CAO, la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu</b>	<b>8</b>
Qualité environnementale	9
<b>5. Pourquoi le CAO considère que ce projet devrait être autorisé</b>	<b>9</b>
<b>6. Autres commentaires</b>	<b>10</b>

## **Mémoire**

### **Position du Centre d'art Orford (CAO) sur le développement projeté dans la zone périphérique du parc national du Mont-Orford**

Le Centre d'arts Orford (CAO) est situé à l'intérieur du parc national du Mont-Orford. Par conséquent, nous sommes conscients de l'importance de la préservation de l'environnement en général mais plus particulièrement de celui nous entourant. Nous avons choisi d'appuyer le développement projeté dans la zone périphérique du parc national Mont-Orford, parce que celui-ci est bien encadré et rencontre des normes environnementales élevées. De plus, ce projet aura des répercussions économiques et touristiques très positives.

#### **1. Qui sommes-nous?**

Le CAO est un organisme sans but lucratif de renommée internationale qui forme chaque année des musiciens de la relève, tout en présentant, avec le Festival Orford, des concerts et des spectacles de haut calibre et des expositions variées en arts visuels.

Situé au cœur du parc du Mont-Orford, le CAO occupe un terrain d'une superficie de 222 acres sur lequel on retrouve sept bâtiments : une salle de concert, trois résidences, un pavillon abritant l'accueil, la cafétéria et les cuisines, un pavillon avec une quarantaine de studios de pratique et un nouveau pavillon destiné à l'hébergement des artistes et maîtres ainsi qu'à l'administration. Répartis dans la partie boisée du site, une vingtaine de chalets rustiques et sept huttes de pratique complètent les installations du CAO.

#### **Historique**

Fondé en 1951 par Gilles Lefebvre et le mouvement des Jeunesses musicales du Canada, le Centre d'arts Orford, premier camp musical dans l'est du Canada, est aujourd'hui une académie estivale de premier plan en Amérique du Nord. Acteur important dans l'histoire de la musique du Canada, le CAO a construit en 1960 la première salle de concert dédiée au récital. Le CAO occupe une place de choix parmi les établissements du genre, grâce à la qualité des maîtres enseignants qui contribuent à former depuis plusieurs générations de nombreux musiciens, dont le rayonnement actuel s'étend à l'échelle internationale. La qualité des concertistes qui se sont produits sur la scène du Festival Orford depuis sa mise sur pied en 1961 a également contribué à établir cette renommée.

#### **Mission**

La mission première du CAO est la formation de la relève en musique et la diffusion des arts.

Le Centre d'arts Orford compte aujourd'hui 54 ans d'expérience musicale et de réussites. Ses objectifs sont, d'une part, la formation de jeunes musiciens particulièrement doués

qui en sont soit à la fin de leurs études, soit sur le point d'amorcer une carrière professionnelle. Cette formation prend la forme de stages de perfectionnement qui se déroulent pendant huit semaines, de la fin juin à la mi-août. Le CAO poursuit une tradition bien engagée de lieu de formation grâce à son Académie de musique.

D'autre part, le CAO, à titre de diffuseur spécialisé en musique classique, présente parallèlement à l'Académie de musique un événement culturel majeur au Québec, le Festival Orford, qui se distingue par la qualité de ses prestations musicales et qui attire un public régional, provincial et national. Les concerts du Festival Orford sont offerts par des artistes invités de renom et par les grands maîtres présents à l'Académie. Le Festival agit en synergie avec l'Académie, puisqu'il est un complément essentiel aux stages de perfectionnement.

### **Historique de construction**

À ses débuts, le Centre d'arts ne disposait que de bâtiments de ferme. Dès ses premières années d'activités, le CAO a dû ajouter des infrastructures afin de répondre à ses besoins. Au fil du temps, le site du Centre d'arts a connu un développement harmonieux par l'ajout graduel de nouveaux pavillons.

C'est en 1960, grâce à une subvention du gouvernement provincial, que la salle de concert Gilles-Lefebvre dédiée au récital a été construite. Cette salle, en forme d'un piano à queue, offre une acoustique remarquable. Le pavillon central a été construit à l'occasion du centenaire du Canada. Le pavillon L'Homme et la musique a d'abord été construit pour Expo 67. Avec l'appui du maire Jean Drapeau, il a ensuite été transporté au CAO en 1972. Le pavillon Charles-Leblanc, construit en 1988, fournit aux étudiants une quarantaine de studios de répétition dotés de pianos, ce qui permet à chaque stagiaire de travailler seul ou avec un accompagnateur. De plus, un centre de documentation et une salle d'écoute munie d'équipement audiovisuel favorisent le travail pédagogique. Ce pavillon est voué à l'enseignement de la musique.

Depuis 1995, le CAO exploite une Auberge dont la fonction première est d'offrir un service d'hébergement et de restauration sur place aux artistes invités du Festival Orford, de même qu'aux professeurs et aux étudiants de l'Académie. À l'exception de la saison estivale, où les installations du CAO sont réservées aux besoins de l'Académie, l'Auberge accueille visiteurs et groupes culturels dans un environnement naturel protégé et teinté de la présence des arts. L'Auberge contribue à augmenter les revenus de l'organisation, lesquels sont par la suite réinvestis dans les programmes artistiques.

### **En quoi l'ajout de constructions a permis le développement du CAO**

Au fil des années, le CAO a choisi d'ajouter des bâtiments et pavillons afin d'assurer son essor. À ses débuts, le CAO ne possédait que deux bâtiments de ferme, alors qu'il compte aujourd'hui sept bâtiments. Ce développement harmonieux démontre qu'il est possible de construire dans le parc national du Mont-Orford tout en étant respectueux de l'environnement. La construction de nouveaux bâtiments s'est faite avec un souci

constant de préservation de la nature qui entoure le CAO, et dans une optique d'aménagement qui rehausse le charme naturel de l'endroit.

Ce développement a permis au CAO de mettre sur pied un produit unique et reconnu internationalement. L'Académie de musique et le Festival Orford sont les locomotives du CAO. Sans les agrandissements réalisés, le CAO n'aurait pu se positionner comme une référence mondiale dans la formation en musique classique, encore moins comme diffuseur des arts dans la région. Il n'aurait pas été possible de recevoir l'élite mondiale, tant chez les professeurs et les musiciens invités à se produire en concert que chez les étudiants venus parfaire leur art chez nous. Ce n'est que par le biais du développement de ses infrastructures que le CAO a pu assurer son essor et la pérennité de l'organisation. Le CAO est aujourd'hui en mesure d'accueillir jusqu'à 110 étudiants par semaine durant huit semaines. À sa première saison, l'ensemble de sa population étudiante était constitué d'une vingtaine d'étudiants hébergés dans des tentes qui ne recevaient en tout et pour tout que 10 jours de formation.

L'ajout de nouveaux bâtiments a permis de diversifier les activités. C'est ainsi qu'actuellement, le CAO a une offre de service qui compte six secteurs d'activités : l'Académie de musique, le Festival Orford, l'Auberge, l'Espace visuel, les concerts présentés durant l'année tels que la série Croissant-concert et les Activités jeunesse.

À l'instar du CAO, la station Mont-Orford doit maintenant améliorer son complexe d'infrastructures afin d'assurer son développement. La station pourra ainsi diversifier son offre de service et insuffler un nouveau dynamisme à ses activités. De plus, elle pourra plus facilement se positionner comme produit récréotouristique unique dans la région estrienne, ce qui ne pourra que bénéficier à l'ensemble des intervenants touristiques de la région.

## **2. Projet de développement de la station Mont-Orford, un sujet d'intérêt pour le CAO**

Le projet présenté par Mont-Orford inc. représente un sujet d'intérêt pour le CAO, puisque le développement de la station de ski aura des répercussions positives sur celui-ci.

### **Influence du projet sur le développement du CAO**

Les différents services complémentaires du CAO bénéficieraient grandement d'un accroissement de l'achalandage. Depuis un an, des efforts de développement sont déployés pour une ouverture à l'année. La période d'activités la plus occupée étant celle de l'été, un développement hivernal soutenu dans notre secteur immédiat ne pourra qu'avoir des répercussions positives sur l'achalandage et sur les possibilités que cet achalandage offre au développement d'activités complémentaires.

Cette logique s'applique à tous les secteurs d'activités du CAO.

Le secteur de l'Auberge serait favorisé par l'augmentation du nombre de visiteurs. Les activités principales de l'Auberge ont lieu l'été. Notre campus étant disponible l'hiver, il est possible de développer un partenariat avec la station Mont-Orford et ainsi étoffer l'offre de services complémentaires.

L'Espace visuel est constitué d'expositions et d'un jardin de sculptures, le Sentier des arts. Depuis 2004, le Centre d'arts propose des visites guidées de ce Sentier. Un rapprochement avec la Sépaq a permis de proposer des visites guidées où l'on présente l'art et la nature qui nous entoure. À l'automne, un forfait a permis aux visiteurs du parc de profiter d'une offre combinée du promoteur Mont-Orford inc. et du Centre d'arts au moment de la Flambée des couleurs. Ce secteur d'activités du CAO pourra être bonifié s'il obtient une plus grande visibilité et plus de visiteurs. Il sera un attrait culturel non négligeable dans l'offre de services complémentaires développée en partenariat avec la station.

De plus, le CAO organise des Activités jeunesse depuis le printemps dernier. Grâce à l'ouverture des dirigeants de Mont-Orford inc., nous avons été en mesure de présenter à diverses clientèles scolaires des activités complémentaires (culture, nature, sports) se déroulant tant sur le site du CAO que sur celui de la station Mont-Orford. Il s'agit d'un exemple concret de développement harmonieux et en synergie entre différents intervenants touristiques.

Le Festival Orford ainsi que les concerts se déroulant le reste de l'année (*Duo croissant-concert, Journée internationale de la musique*) profiteraient également du développement de la station Mont-Orford. L'augmentation de l'achalandage dans la région et la mise sur pied de forfaits concerts en partenariat avec la station Mont-Orford offrent la possibilité au CAO de développer de nouveaux produits afin assurer la pérennité de son Festival et l'évolution d'une programmation hors saison estivale.

Que ce soit comme diffuseur des arts ou comme lieu d'enseignement de la musique, le Centre d'arts bénéficiera d'un achalandage accru, tant dans l'offre de services spécialisés du CAO que dans les possibilités d'une offre de services complémentaires. Cela permettra indéniablement d'avoir, comme parc national, une offre touristique améliorée et beaucoup plus attrayante pour les visiteurs. De plus, une prolongation des activités à l'année permettra au Centre d'arts de maintenir en place un personnel qualifié et régulier. Le Centre d'arts est un important employeur avec une vingtaine d'employés réguliers et tout prêt de 80 employés saisonniers. C'est donc toute la région qui en recueillera les bénéfices.

### **Axe nature-culture**

Profitant de la présence du mont Orford dans le parc national, le CAO peut se targuer d'offrir un produit artistique de qualité supérieure dans un superbe décor. Le CAO a toujours eu à cœur d'utiliser les ressources naturelles qui l'entouraient dans l'élaboration de ses activités. L'axe nature-culture est au centre de l'offre de service du CAO. Le

Sentier des arts en est un exemple probant. Le CAO fait donc la démonstration qu'il est possible de développer dans les zones périphériques du mont Orford non seulement en respectant la nature autour mais aussi en l'incluant dans ce développement. Il devient alors réalisable d'allier nature, accroissement économique et respect de la mission propre à l'organisme.

Mont-Orford inc. a mentionné dans son plan directeur de développement de février 2004 son intention de consolider ses liens avec le parc national du Mont-Orford et le CAO. Que l'on parle de concerts en plein air à la station, de cours de musique proposés au sommet ou d'une variété dans l'offre d'hébergement à nos visiteurs, ces collaborations possibles sont variées et prometteuses. Ce désir du promoteur de développer des partenariats avec les organisations déjà en place et d'associer les paroles aux actions illustre bien le sérieux du projet et son désir de promouvoir les richesses de l'endroit.

### **Qualité de vie**

Le site du parc du Mont-Orford est un milieu de travail et de vie exceptionnel. Tous les acteurs du milieu tiennent à préserver cette qualité de vie et ont à cœur l'épanouissement de la région. Le CAO est conscient que cet épanouissement est lié au développement de la station Mont-Orford. Les investissements projetés et leurs retombées économiques dynamiseront l'économie de Magog-Orford, mais aussi celle de toute la région estrienne. La construction des unités d'hébergement, étalée sur 10 ans, créera de nouveaux emplois dans la région. De nombreux emplois indirects découleront aussi de ces investissements. La santé économique de la région ne pourra que s'en porter mieux. C'est ainsi que la qualité de vie de la région sera maintenue et même améliorée.

### **Offre touristique**

Mont-Orford inc. a la chance de pouvoir offrir aux amateurs de plein air et de nature un produit varié. La montagne et ses environs forment une offre touristique complète qui distingue la station des autres stations de ski.

La station Mont-Orford possède de très belles qualités. D'abord, elle fait partie du parc national du Mont-Orford. Elle profite donc d'un milieu naturel d'une valeur exceptionnelle. La nature y est ici très accessible et surtout, mise en valeur. Le site possède un charme indéniable et les environs ont beaucoup à offrir. En plus d'une station de ski qui travaille de manière continue à l'entretien des pistes afin de maintenir les conditions de ski, la région comporte une variété d'activités à moins de 10 minutes de route. Pour faciliter les déplacements des visiteurs, un Trolley-bus fait la navette entre Magog et Orford. Le promoteur aimerait tabler sur ces avantages et transformer la station en station quatre saisons. La station Mont-Orford deviendrait ainsi une destination touristique totale.

Il a été démontré depuis plusieurs années déjà que seule, la station de ski n'est pas viable. C'est en ajoutant des unités d'hébergement et en investissant dans les infrastructures de la

montagne que l'avenir de la station sera assuré. Nous appuyons donc ce projet que nous jugeons tout à fait nécessaire. Il s'agit d'un projet qui rallie toute une communauté.

### **3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu?**

En tant qu'occupant du parc national du Mont-Orford, le CAO pourrait s'opposer à un tel projet si celui-ci allait à l'encontre des valeurs du Centre d'arts Orford. Notre milieu est gage de notre image de marque, nous sommes très concernés par ce qui le touche. Nous sommes confiants que le plan de développement proposé par le promoteur Mont-Orford inc, du point de vue environnemental, ne constitue pas une menace et que son potentiel touristique et économique est fort. Le plan directeur de développement de Mont-Orford inc. répond aux questions environnementales soulevées. De plus, le Canton d'Orford a adopté un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) qui ne laisse place à aucune improvisation et qui nous assure, en tant que citoyens corporatifs, d'un développement durable et respectueux de l'environnement dans lequel il se fait.

C'est pour cette raison que du point de vue environnemental, nous n'avons aucune crainte. Mont-Orford inc. a clairement indiqué son approche environnementale dans son plan directeur de développement de février 2004. Soucieux de réaliser un développement harmonieux, Mont-Orford inc. souscrit aux principes de base du développement durable. Le promoteur s'engage à évaluer et à corriger au besoin les différentes phases de construction et l'exploitation des aménagements.

De plus, il est rassurant de constater que Mont-Orford inc. entend mettre sur pied un programme de contrôle et de suivi environnemental afin de maintenir et, dans certains cas, améliorer les ressources environnementales situées sur sa propriété, tel que mentionné dans son plan directeur de développement. Ce contrôle sera effectué en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur les Parcs du Québec.

### **4. L'option proposée est, pour le CAO, la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu**

Le milieu touristique et économique se questionne depuis quelques années déjà à propos de l'avenir de la région. Les différents intervenants du milieu se sont déjà rencontrés à la demande de M. Robert Benoit, alors député, au *Sommet hivernal* en 1999. Lors de cette rencontre, une réflexion a été amorcée, et pour nous, le projet déposé par Mont-Orford inc. est la solution attendue depuis trop longtemps déjà pour revitaliser l'économie de la région. Nous sommes convaincus que l'option proposée est la meilleure et que les impacts négatifs environnementaux seront minimes. Mont-Orford inc. a clairement démontré sa volonté d'offrir un produit qui convient à la région en modifiant son projet initial afin de rencontrer les attentes des gens du milieu.

## **Qualité environnementale**

La qualité environnementale du site n'est plus à démontrer. La présence du parc national Mont-Orford a assuré la conservation d'une grande partie du territoire. L'échange de terrains entre le gouvernement provincial et Mont-Orford inc. permettrait au parc de récupérer des espaces plus grands à haute valeur écologique. Les échanges de terrain, bien qu'ils aient été l'objet de controverse lors de la période de questions de décembre 2004, sont soumis aux analyses de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Cette mesure d'encadrement nous assure de la rigueur et de l'expertise qui entourent le processus.

Le promoteur a démontré clairement ses préoccupations pour l'environnement et s'est engagé à investir 300 000 \$ dans l'exécution de travaux à caractère environnemental à l'avantage et au bénéfice du parc du Mont-Orford. De plus, 50 % du territoire doit obligatoirement demeurer à l'état naturel.

Le maintien de la qualité environnementale est au centre des débats entourant ce projet. Nous croyons que Mont-Orford inc. a fait la démonstration de garanties environnementales suffisantes en s'appuyant sur une réglementation étoffée. Il ne fait pour nous aucun doute que la qualité environnementale du site sera maintenue.

### **5. Pourquoi le CAO considère que ce projet devrait être autorisé**

Le CAO considère que ce projet devrait être autorisé pour trois raisons :

- Le respect de l'environnement;
- L'engagement du promoteur dans le développement régional;
- Le développement économique.

L'élaboration de ce développement immobilier a été effectuée avec rigueur. Les mesures de surveillance et de contrôle sont nombreuses, ce projet bénéficiera donc d'un encadrement peu commun. Des entités comme le Comité d'orientation du parc du Mont-Orford, le plus récent Comité aviseur, la Sépaq, la municipalité d'Orford, la MRC et le ministère de l'Environnement jugent importante la protection des ressources du parc.

Mont-Orford inc. a fait la preuve d'un souci réel pour le développement durable dans le respect des normes environnementales. Le plan directeur de développement de la station Mont-Orford présente les étapes de l'approche environnementale du projet.

Le promoteur a démontré un engagement réel face au développement de la région touristique Magog-Orford. Cet engagement est appuyé par des actions concrètes dans des projets qui bénéficient à toute la région. À titre d'exemple, M. André L'Espérance, président directeur général de Mont-Orford inc., a participé dès le départ à la mise sur

ped du Trolley-bus qui profite maintenant à toute la communauté. Sans l'apport de M. L'Espérance, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Le projet immobilier proposé offre à la région une occasion unique de se développer habilement tout en respectant le cachet qui la caractérise. Nous serions très déçus de ne pas voir ce projet se concrétiser.

## **6. Autres commentaires**

Depuis 1999 et le *Sommet hivernal* de M. Robert Benoît, alors député, une longue réflexion a été mise en branle afin de mobiliser la population, de se concerter et de proposer des pistes de solutions dans le but d'offrir à la région un développement durable. Différentes solutions ont été envisagées, et la station Mont-Orford a vite été identifiée comme étant le moteur de ce développement. À la suite de cette mobilisation, Mont-Orford inc. a présenté un premier projet. Celui-ci a été jugé trop radical par la population, qui craignait un développement comme celui que Tremblant a connu. Il a depuis été modifié afin de rencontrer les demandes de la communauté. Le projet révisé dont on parle aujourd'hui est le reflet d'un promoteur sensible aux causes environnementales, sensible à la communauté qui l'entoure et sensible au développement économique d'une région qui doit se doter de nouveaux outils.

Pour nous, la démonstration faite jusqu'à présent par les opposants ne constitue d'aucune manière un argument suffisant pour freiner l'ensemble des impacts positifs de ce projet.

Nous sommes conscients que tout projet de développement comporte des risques pour l'environnement. Ces risques peuvent être minimisés lorsque les opérations projetées sont bien évaluées et encadrées. Il a été démontré que ce projet était et demeurera sous haute surveillance par plusieurs entités. De plus, le promoteur a manifesté clairement son souci de respecter l'environnement.

Nous sommes d'avis qu'il est impératif pour le développement de la région, tant touristique qu'économique, de mettre un terme à l'inertie proposée par les opposants et d'autoriser le projet de Mont-Orford inc. La démonstration des effets positifs n'est, selon nous, plus à faire.